

215C0211
FR0010232306-DIV02

17 février 2015

Début d'une période de préoffre (article 223-34 du règlement général)

RELAXNEWS SA

(Alternext)

La société Publicis Groupe SA et la société RELAXNEWS ont annoncé les caractéristiques d'un projet d'offre publique d'achat simplifiée que la première envisage de déposer sur les titres de la seconde¹.

Par conséquent, cette publication marque le début de la période de préoffre, pendant laquelle les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres RELAXNEWS sont applicables.

¹ Cf. notamment communiqué conjoint diffusé par le 16 février 2015 par les sociétés Publicis Groupe et RELAXNEWS.